

DOSSIER PRESSE
MERCREDI 02 AVRIL 2025



Inauguration du nouveau service
VéloCité

CONTACTS PRESSE

Orlane FOUCAULT | Attachée de presse m2A
06 45 86 16 47 · orlane.foucault@m2A.fr

Alicia GACH | Attachée de presse Ville de Mulhouse
06 16 32 33 41 · alicia.gach@mulhouse-alsace.fr

Florence WIRA | Responsable de la Communication Ville de Riedisheim
03 89 44 59 00 · florence.wira@riedisheim.fr

Sommaire

m2A déploie un nouveau réseau de stations de vélos en libre-service sur l'Agglomération	03
Du dispositif mulhousien VéloCité à l'extension intercommunale avec Nextbike	05
Inauguration des premières stations VéloCité à Riedisheim et Mulhouse	07
Tarifs et chiffres clés du nouveau service VéloCité	11

m2A DÉPLOIE UN NOUVEAU RÉSEAU DE STATIONS DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE SUR L'AGGLOMÉRATION



Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'engage pour l'environnement, l'attractivité et la qualité de vie sur le territoire de ses 39 communes, en inscrivant dans son Projet de Territoire « Vision 2030 » des objectifs pour développer les mobilités douces, notamment par la promotion de l'usage du vélo. Le déploiement de stations de vélos en libre-service est donc un levier d'action important sur le territoire, pour ses habitants et visiteurs.

L'enjeu du développement de l'usage du vélo sur le territoire de m2A

Engagée de longue date en matière environnementale, m2A a intégré dans son dernier Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dit « Plan Climat Nouvelle Donne », les objectifs du territoire dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre (CO₂) et des consommations d'énergie, de la production d'énergie renouvelable sur le territoire, de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'adaptation aux changements climatiques.



Dans le domaine de la mobilité, ces objectifs se déclinent par une mobilité plus durable, plus propre et plus innovante, avec le développement de l'usage des transports publics et des modes doux.

Ces ambitions « climat » et « mobilité », priorités de m2A pour la transition écologique et climatique de son territoire, sont inscrites dans son Projet de territoire « Vision 2030 ».

Ainsi, m2A agit pour développer l'usage des mobilités douces et durables, un des leviers d'action étant de favoriser l'usage du vélo.

Les actions mises en œuvre pour développer l'usage du vélo sur l'Agglomération

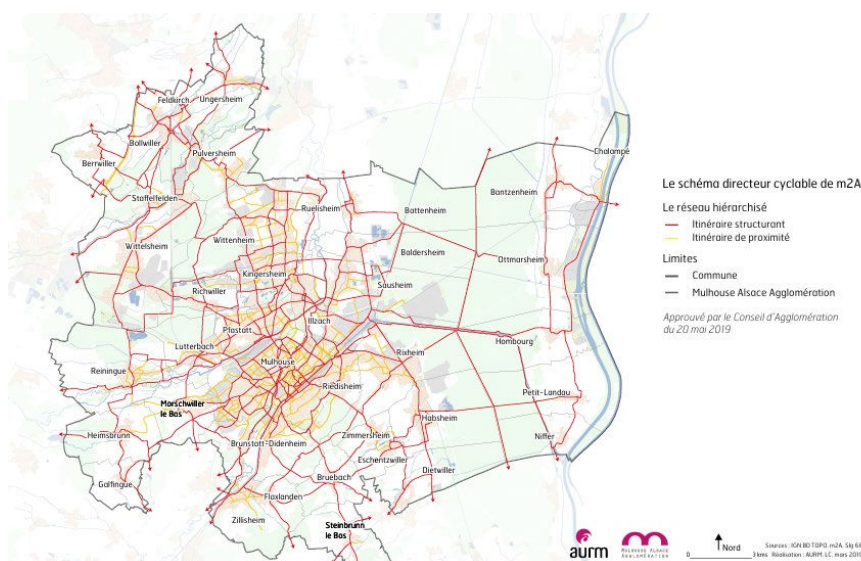
Les compétences dont Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est dotée en matière d'aménagement et de gestion des itinéraires cyclables visent à promouvoir le vélo comme moyen privilégié de déplacement alternatif à la voiture aussi bien pour les déplacements quotidiens que pour les déplacements de loisirs.

m2A donne aujourd'hui un nouvel élan à l'usage du vélo en s'appuyant sur 5 objectifs :

- rendre les aménagements cyclables plus lisibles, continus et sécurisés,
- cibler le public jeune,
- proposer de nouveaux services autour du vélo, et notamment le développement du vélo à assistance électrique,
- lutter contre le vol de vélo,
- développer la promotion du vélo à travers le territoire auprès du grand public et des entreprises : Challenge Vélo m2A, Fête du Vélo m2A...

m2A s'est ainsi dotée :

- **d'un schéma directeur cyclable**, pour faciliter les déplacements,



- **du Compte Mobilité m2A**, application unique des mobilités du territoire qui ouvre l'accès aux vélos en libre-service Vélocité, ainsi qu'à la location de cycles classiques et à assistance électrique avec Mediacycles.

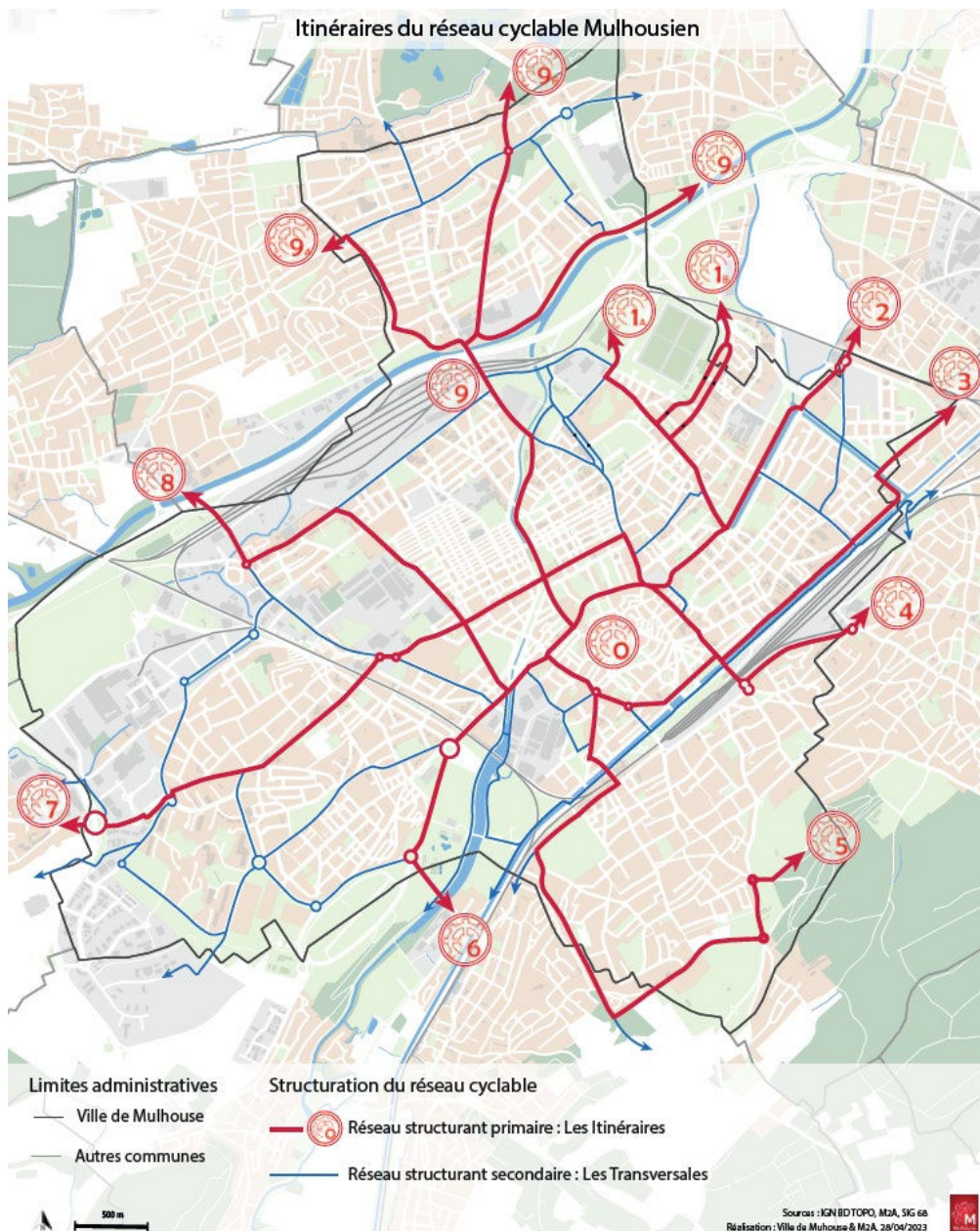


m2A œuvre au quotidien avec des partenaires associatifs ou institutionnels qui concourent chacun dans leur domaine à développer l'usage du vélo.

En parallèle, la Ville de Mulhouse agit aussi pour développer l'usage des mobilités douces et notamment du vélo. A travers son ambitieux programme de Développement des mobilités douces (DMD), projet majeur du mandat, la municipalité transforme le paysage mulhousien pour offrir aux habitants une ville plus attractive, plus calme, plus verte, plus accessible et plus agréable à vivre. Ce projet, qui aboutira fin 2025, comprend notamment l'extension des zones piétonnes et l'élargissement des espaces dédiés aux piétons, l'augmentation de la vitesse commerciale des bus grâce à une voie dédiée sur l'axe Briand-Franklin, mais aussi davantage de place pour les cyclistes.

10 itinéraires cyclables continus et sécurisés sont en effet prévus dans le cadre du Plan vélo, qui s'étendra sur 32 km, dont 15 km réalisés d'ici 2026. Le développement des mobilités douces contribue à l'aménagement de trois lignes structurantes :

- secteur Porte de Bâle vers le quartier du Rebberg, direction Riedisheim,
- secteur Franklin-Briand vers les Coteaux, direction Morschwiller-le-Bas,
- secteur Roosevelt vers Bourzwiller, direction Illzach, Kingersheim et Pfastatt.



C'est dans cet objectif commun de développement de l'usage du vélo que m2A déploie à l'échelle intercommunale le dispositif de vélos en libre-service implanté avec succès à Mulhouse, sa ville-centre.



DU DISPOSITIF MULHOUSIEN À L'EXTENSION INTERCOMMUNALE AVEC NEXTBIKE



Les 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) partagent des valeurs fortes telles que l'innovation, l'excellence, l'exemplarité, l'audace, la proximité et la solidarité. Le développement de l'usage des vélos en libre-service sur le territoire de l'Agglomération en est un exemple probant. En effet, c'est grâce aux quinze années d'expérience de la Ville de Mulhouse et à sa volonté de porter un groupement de commandes que des communes de m2A vont pouvoir bénéficier d'un nouveau service de vélos en libre-service avec le soutien de m2A.

L'expérience mulhousienne des vélos en libre-service, un atout essentiel

Depuis 15 ans, la Ville de Mulhouse disposait d'un dispositif de location de vélos en libre-service, dénommé « VéloCité », avec :

- 41 stations,
- 240 vélos,
- 30 stations classiques, 10 stations monétiques et 1 station solaire.

Avec plus de 180 000 locations réalisées en 2023, par plus de 5 000 abonnés longue durée utilisateurs du Compte Mobilité m2A et 8 300 utilisations ponctuelles (tickets courte durée), le service a prouvé l'importance de l'usage du vélo en libre-service sur le territoire mulhousien.

Pour le développer à l'échelle intercommunale, la Ville de Mulhouse a donc proposé de porter un groupement de commandes, auquel m2A et les communes en proximité de Mulhouse (première couronne) ont pu s'associer pour poser ensemble un cadre ambitieux au nouveau marché lancé en 2024.

Un groupement de commandes à la hauteur des ambitions du territoire

Le nouveau marché lancé par le groupement de commandes, porté par la Ville de Mulhouse, a été remporté par Nextbike, pour une durée de 6 ans.

Parmi les nombreux critères auxquels le groupement a été attentif pour déterminer son choix d'un opérateur, il est à noter qu'un jury citoyen de près de 40 personnes a été mobilisé pour tester et évaluer les vélos et stations en mai 2024. Cette concertation a été menée par l'Agence de la participation citoyenne et a permis aux utilisateurs d'évaluer 4

échantillons de manière anonyme, selon trois grandes familles de critères : la station, les équipements et réglages du vélo, l'esthétique et le confort de conduite du vélo. Les participants pouvaient ainsi attribuer jusqu'à 5 points sur une note globale de 100. Nextbike, candidat retenu, a obtenu la deuxième meilleure note du jury citoyen.

Le marché conclu montre l'exigence partagée par les membres du groupement, en prévoyant notamment jusqu'à 100 stations et 1 000 vélos à assistance électrique.

Cette exigence se retrouve dans la **commande initiale** passée en octobre 2024, qui prévoit :

- **64 stations**, contre 41 précédemment, **dont 48 stations mulhousiennes, déployées dans tous les quartiers mulhousiens**, contre 40 précédemment,
- **dans 8 communes : Brunstatt-Didenheim, Illzach, Kingersheim, Mulhouse, Riedisheim, Rixheim, Sausheim et Wittenheim**,
- **100 % de véhicules à assistance électrique (VAE)**, contre des vélos classiques auparavant,
- **640 vélos à assistance électrique (VAE)**, contre 240 auparavant,
- **6 vélos cargos déployés à titre gracieux en juin 2025**,
- **un accès au service maintenu via le Compte Mobilité m2A**, en plus de l'accès via l'application de l'opérateur,
- **une nouvelle tarification au trajet, pour 24h, mensuelle, ou annuelle** (avec réduction possible pour les moins de 26 ans et les titulaires du RSA).

Durant les 6 années du marché souscrit avec Nextbike, toute commune désireuse de disposer d'une ou plusieurs stations de vélos en libre-service pourra adhérer au groupement de commandes pour l'établissement d'un nouveau contrat, sous réserve :

- d'être une commune limitrophe d'une commune disposant déjà de ce service intercommunal de vélos en libre-service,
- ou de former un ensemble de communes suffisant pour envisager un nouveau développement.

Le service intercommunal de vélos en libre-service conserve son nom d'origine, « VéloCité », avec un nouveau visuel.

The logo for VéloCité, featuring the word "VÉLOCITÉ" in a stylized, purple, sans-serif font. The letter "V" is significantly larger and more prominent than the other letters.

Nextbike, un opérateur de vélos en libre-service expérimenté

Le titulaire du marché, Nextbike GmbH, est le cœur du groupe Nextbike, dont le siège est basé à Leipzig, en Allemagne. Cette entreprise développe et exploite des systèmes publics de partage de vélos en milieu urbain et rural. La société, fondée en 2004, est désormais le leader européen du vélo en libre-service, avec plus de 300 systèmes de stations déployés dans plus de 20 pays.

Un engagement fort de m2A en soutien aux communes

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est engagée à prendre en charge financièrement l'ensemble des investissements (stations et vélos à assistance électrique - VAE). Les communes prennent quant à elle en charge les coûts d'exploitation au prorata du nombre de stations sur leur territoire. Ces communes percevront une quote-part des recettes.

INAUGURATION DES PREMIÈRES STATIONS VÉLOCITÉ À RIEDISHEIM ET MULHOUSE



L'installation des 64 stations VéloCité est en cours de déploiement dans les 8 premières communes de m2A mobilisées au sein du groupement de commandes. Celles de Riedisheim et de la Ville de Mulhouse sont inaugurées le mercredi 02 avril pour marquer la mise en service de ces premières stations. Le déploiement de l'ensemble des 64 stations aboutira en juin 2025.

Un déploiement progressif à compter de mars 2025

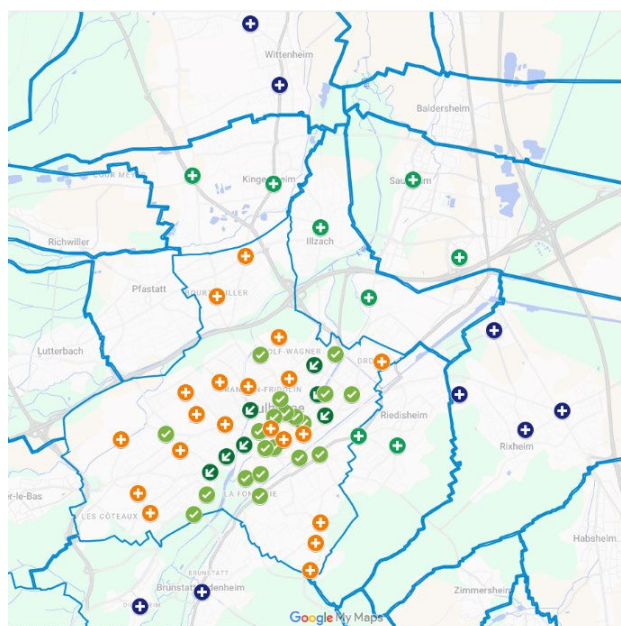
Du 05 février au 27 mars 2025, les stations précédentes ont été désinstallées, pour permettre l'installation des nouvelles stations VéloCité par Nextbike.

Depuis le 26 mars, 27 stations de vélos à assistance électrique sont opérationnelles. Le déploiement se poursuit dans les prochains mois sur l'ensemble des communes volontaires.

Le nombre de stations par commune ou collectivité est le suivant :

- **Brunstatt-Didenheim : 2 stations,**
- **Illzach : 2 stations,**
- **Kingersheim : 2 stations,**
- **Mulhouse : 48 stations,**
- **Riedisheim : 2 stations,**
- **Rixheim : 4 stations,**
- **Sausheim : 1 station,**
- **Wittenheim : 2 stations,**
- **m2A - Maison du Territoire : 1 station.**

La carte interactive est disponible [ici](#).



Un parcours inaugural au départ de la station VéloCité « Couvent » à Riedisheim

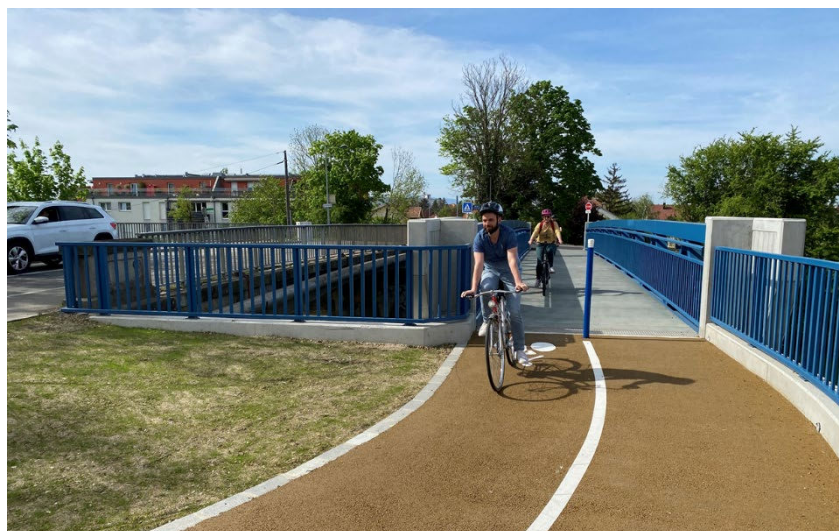
La Ville de Riedisheim s'engage résolument dans le développement des mobilités douces, en parfaite cohérence avec la vision portée par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

Avec son réseau étendu de pistes cyclables sécurisées reliant ses quartiers aux principaux axes de l'Agglomération, tout en aménageant des zones de rencontre où piétons et cyclistes sont prioritaires, la Ville de Riedisheim s'affirme comme un acteur exemplaire de la transition vers les mobilités douces au sein de Mulhouse Alsace Agglomération.



L'inauguration de ces nouvelles stations VéloCité marque une étape décisive dans cette politique volontariste qui vise à réduire l'empreinte carbone des déplacements quotidiens tout en améliorant le cadre de vie des Riedisheimois.

Ces infrastructures cyclables innovantes incarnent l'engagement ferme de la municipalité pour transformer durablement les habitudes de mobilité au sein du territoire, faisant de Riedisheim un exemple inspirant d'urbanisme durable et inclusif.



Une arrivée du parcours inaugural à la station VéloCité « Metz » à Mulhouse

La Ville de Mulhouse accueille 26 des 27 stations mises en service depuis le 26 mars. 22 autres stations doivent être installées d'ici le mois de juin. A terme, la Ville de Mulhouse bénéficiera donc de 8 stations supplémentaires (48 contre 40 avec l'ancien système).



L'ancien réseau de stations a ainsi été revu afin de développer un maillage couvrant l'ensemble des quartiers de la ville. Grâce aux vélos à assistance électrique et leurs 80 km d'autonomie, les distances et le dénivelé ne sont plus des contraintes.

Trois stations ont donc pu être installées dans le Haut-Rebberg : au Parc zoologique et botanique, à l'Hôpital Emile Muller et devant les Instituts des métiers de la santé.

Focus sur la Cité du Vélo à Mulhouse

A l'occasion de cette inauguration, une présentation des activités proposées par **la Cité du Vélo** a été réalisée par les **4 structures qui y œuvrent pour la promotion du vélo** : **Mediacycles**, qui en assure la gestion, **le CADRes**, **Les Poto'Cyclettes** et **Les Tisserands d'EBN** (Europe Bassin Nordfeld).

En 2022, la Ville de Mulhouse a mis à disposition de m2A pour une durée de 15 ans un local de 432 m² au 1A rue de Metz à Mulhouse, pour y accueillir la Cité du Vélo, déléguant à m2A la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'aménagement.

Les locaux comprennent une salle de réunion avec kitchenette, bureaux, lieux de stockage (vélos, pièces détachées, outils...), espaces d'accueil et de convivialité (accueil du public, ateliers d'autoréparation, assemblées générales...) et autres espaces techniques.

Les services proposés aux habitants et entreprises du territoire vont de l'information du public sur les itinéraires et le réseau associatif, aux ateliers d'autoréparation des vélos, événements autour de la pratique du vélo, ou encore la location de vélos à assistance électrique m2A via Mediacycles.

Le projet en chiffres :

- **m2A** : travaux d'aménagements pour 455 000 €
- **Ville de Mulhouse** : valeur locative de 450 000 €
- **Etat – Dotation de soutien à l'investissement local** (DSIL) 2021 : subvention de 166 920 €
- **Collectivité européenne d'Alsace** (CeA) – Politique de Développement territorial haut-rhinois : 101 000 €.



TARIFS ET CHIFFRES CLÉS DU NOUVEAU SERVICE VÉLOCITÉ

VÉLOCITÉ

LES NOUVEAUX TARIFS DE VÉLOCITÉ ADAPTÉS AUX USAGES

Les tarifs sont attractifs pour permettre à tous d'adopter une mobilité plus durable :

- 1,50 € la première demi-heure puis 1€ par demi-heure.
- la première demi-heure est gratuite avec un abonnement (4 € pour 24h, 7 € pour un mois et 50€ pour un an).

**Offre exceptionnelle jusqu'au 30 juin 2025
pour célébrer le lancement de VéloCité :**

**l'abonnement mensuel est au tarif exclusif de 1,50 € au lieu de 7 €
avec le code promo « VELOCITE » !**

Toutes les informations et les liens pour télécharger l'application sur :

- www.compte-mobilite.fr/services/velos-en-libre-service/
- www.velocite-mulhouse.fr

Grille Tarifaire Vélo				
Formule	Abonnement	Réduction < 26 ans et RSA	Prix des 30 premières minutes	Prix par 30 minutes supplémentaires Chaque 1/2h commencée est due
Au trajet	-	-	1,50 €	Jusqu'à 6 heures de location : <ul style="list-style-type: none"> • 1€ par demi-heure suivante Puis : <ul style="list-style-type: none"> • De 6h à 12h : 15 € la location • De 12h à 24h : 30 € la location <i>Tarifs susceptibles d'évolution</i>
24 heures	4 €	-	0 €	
Abonnement mensuel	7 €	50% sur l'abonnement		
Abonnement annuel	50 €	50% sur l'abonnement		

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU DÉVELOPPEMENT INITIAL DE VÉLOCITÉ

Les dépenses prévisionnelles :

- **Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : 3 000 000 € HT d'investissement**
- **Coût d'exploitation des 64 stations initiales** (à charge des communes et de m2A pour la station à la Maison du Territoire) : **4 304 000 € HT sur la durée du contrat** de 6 ans (hors recettes),
soit pour la Ville de Mulhouse, pour 48 stations : 3 220 000 € HT

Les subventions :

- **France Nation Verte - « Fonds Vert »** (Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) : 1 000 000 € HT de subvention d'investissement

Les recettes annuelles prévisionnelles :

- **Entre 324 000 € et 540 000 €** (à répartir entre les communes et m2A pour la station « Maison du Territoire »).

